



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1984-1985

5 DECEMBRE 1984

PROJET DE DECRET

AJUSTANT LE BUDGET DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE
L'ANNEE BUDGETAIRE 1984 (1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES GENERALES,
DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE
PAR M. L. DEFOSSET

(1) Voir Doc. Conseil 5-III (1984-1985) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre Commission des Affaires générales, du Règlement et de la Comptabilité (1) a examiné le 29 novembre 1984, le projet de décret ajustant le budget de la Communauté française de l'année budgétaire 1984.

L'exécution du budget 1984 a été réalisée pratiquement en équilibre.

L'examen des articles n'a donné lieu à aucune observation de la part des commissaires.

Les articles et l'ensemble du projet de décret mis aux voix sont adoptés par 12 voix et 2 abstentions.

Le rapport a été lu et approuvé à l'unanimité des membres présents au cours de la réunion du 5 décembre 1984.

Le Rapporteur,
L. DEFOSSET.

Le Président,
E. KLEIN.

(1) Ont participé aux travaux de la Commission :

M. Klein (président), Anselme, Bajura, Biefnot, De Decker, D'Hondt, Donnay, Grafé, Guillaume, Huylebrouck, Lagasse (en remplacement de M. Bajura), Lernoux, Mouton (en remplacement de M. Coëme), Santkin, Defosset (rapporteur).

Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. le Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française; M. le Ministre des Affaires sociales de la Communauté française; M. le Ministre de la Santé et de l'Enseignement de la Communauté française; des collaborateurs des trois cabinets ministériels; M. Bertholomé, expert pour le groupe PS et M. Grevesse, expert pour le groupe PSC.